

Le 24 janvier 2018.

Conformément à l'article L1122-12 du Code de la Démocratie Locale et de la Décentralisation, nous avons l'honneur de vous convoquer à la séance du Conseil Communal qui aura lieu le **jeudi 1<sup>er</sup> février 2018** à 19h30, en la salle des mariages de la Maison Communale.

## **ORDRE DU JOUR**

### **Séance publique**

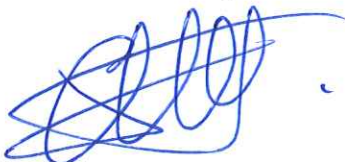
01. Procès verbal de la séance du conseil communal du 21/12/2017 ;
02. Achat et renouvellement de concessions et de cellules de colombarium;
03. Frais de route des mandataires communaux ;
04. Frais de route du personnel communal;
05. Personnel communal – Allocation de fin d'année pour l'exercice 2017 ;
06. Je cours pour ma forme 2018 - approbation convention;
07. Marché public – Renouvellement de la solution Population/Etat-Civil/Cimetières/casier judiciaire et de l'infrastructure serveur- approbation des conditions et du mode de passation;
08. Marché public – Fourniture de matériaux - Approbation des conditions et du mode de passation ;
09. Marché public - Travaux divers de terrassement et poses de bordures - Approbation des conditions et du mode de passation ;
10. Environnement - Actions de prévention - Mandat à Intradel;
11. Bâtiments classés - intervention communale ;
12. Chats domestiques règlement pour la stérilisation et l'identification ;
13. Fabrique d'église d'Omal – Budget 2018 – approbation.

### **Séance à huis clos**

01. Personnel enseignant : ratification de désignations ;

Par le Collège,

La Directrice générale,



Le Bourgmestre ff,

